

2 infos



Bulletin d'information
*Z*ETTING - *D*IEDING



Avec les tondeuses **TORO**
maintenant vous pouvez recycler
Renseignez-vous !!!

MEYER
otoculture

SARREGUEMINES - Z.I. Rue de Sarreinsming
Tél. 03 87 95 02 79

TRAVAUX PUBLICS ET BÂTIMENT
ADDUCTION D'EAU - ASSAINISSEMENT -
TERRASSEMENT - V.R.D. - PAVAGE

SETPB

Guy KLEIN

120, rue Principale - B.P. 6 - **57980 DIEBLING**
Tél. : 03 87 02 50 12 - Fax : 03 87 02 59 24

- CARRELAGES
- MARBRES
- FAÏENCES

Alex PETERMANN

9, RUE ALBERT 1^{ER}

57520 GROSLIEDERSTROFF
Tél. 03 87 09 07 75

Les Fils JUNG Paul

**Entreprise Générale de
Travaux Publics**

.....

25, rue Pasteur
57410 ROHRBACH LES BITCHE

Tél. : 03 87 09 70 45
Fax : 03 87 09 82 25

*Auberge
aux Acacias*

Les Frères GAPP

1, rue de Sarreinsming - **57115 ZETTING**
Tél. 03 87 02 37 23

*Fermeture hebdomadaire :
mardi soir et mercredi toute la journée*

DÉPÔT SARRE-PEINTURE

**Peinture - Papier Peint
Sol - Outillage**



Place Grande Armée
57200 SARREGUEMINES
Tél. et Fax : 03 87 98 52 48

ETS PAUL RISSE

Toutes boissons

VINS - SPIRITUEUX - BIERES



Rue du Champ-de-Mars
57200 SARREGUEMINES

Tél. 03 87 95 14 52

SOLFA

**Fabrication armoires métalliques
pour ateliers, bureaux, vestiaires**

BP 1 Près de l'Ecluse
57905 SARREINSMING

Tél. : 03 87 98 47 46
Fax : 03 87 95 79 34



Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

C'est en habits neufs que le bulletin se présente à vous cette année !

L'épuisement du stock de couvertures -ancien modèle- nous a naturellement conduits à changer de cliché.

Le contenu n'en est pas bouleversé pour autant : vous retrouverez les rubriques qui vous informent sur la vie de la commune, le point sur la situation financière, l'état d'avancement des travaux, les sujets d'actualité comme l'assainissement ou les écoles, le glossaire, très apprécié, du Platt, les pages de photos, anciennes (de plus en plus difficiles à dénicher) ou plus récentes, qui sont autant de témoignages souvent émouvants, de la vie dans nos villages.

Comme prévu, 1997 a été une année d'effervescence dans le lotissement : réalisation de la voirie définitive de la 2e tranche, vente de tous les terrains à bâtir disponibles, construction de 5 nouveaux pavillons dans la rue des Vergers, achat, par la commune, de toutes les parcelles nécessaires à l'implantation d'une 4e tranche, qui débouchera rue de la Forêt.

Dans le cadre de l'entretien du patrimoine nous avons aussi effectué des travaux sur les bâtiments communaux : mise en peinture de la salle socioculturelle, transformation de l'ancienne "école de garçons" en bibliothèque, réfection de la toiture de l'ancienne école de Dieding, carrelage d'une salle de classe au groupe scolaire "Les Mésanges"...

Les travaux de voirie pour 98 concernent la sortie de Dieding, la 4e tranche du lotissement, le chemin rural du Allmendweg, très dégradé, mais dont la réfection est conditionnée par l'octroi de la subvention.

La réhabilitation des anciens bâtiments d'école se poursuivra : carrelage et mise en peinture de l'entrée de l'immeuble 2a rue de l'Eglise ; installation de sanitaires, d'une salle des archives et transformation du couloir en galerie d'exposition, dans le bâtiment qui abrite la bibliothèque.

Le gros chantier de la rue de l'Eglise, initialement prévu pour cette année, ne démarrera qu'en 99. Il s'agit de l'effacement de tous les réseaux aériens, l'installation d'un nouvel éclairage public, la pose probable des conduites pour desservir les maisons en gaz naturel (les négociations avec GDF sont en cours mais n'ont pas encore abouti), la réfection de la chaussée et des accotements. Une opération de cette ampleur n'est envisageable que si elle est fortement subventionnée. Il est prévu qu'EDF et France-Télécom participent à raison de 50 % aux travaux d'enfouissement ; parallèlement nous comptons sur la subvention départementale et une subvention européenne.

Pendant tout ce temps notre situation financière restera difficile. Nos recettes domaniales, jadis consistantes, ne représentent même plus 10 % de l'ensemble des recettes de fonctionnement parce que nous refusons de surexploiter la forêt. Le poids de la dette diminue lentement... à condition qu'aucun emprunt nouveau ne soit contracté !

La marge de manœuvre peut paraître étroite mais il n'y a pas lieu de céder au découragement : les ratios ne sont pas le seul baromètre de notre bonne santé. Au tableau des comptes, affichant le "produit disponible par habitant", nous opposons d'autres indicateurs, tels la disponibilité, la mobilisation, l'engagement de nombre de nos concitoyens au service de la collectivité ou dans la vie associative.

Pour donner dans l'air du temps on se plaint trop facilement du désengagement et de la montée de l'individualisme.

Sait-on par exemple que dans le CPI local il n'y a jamais eu autant de jeunes pompiers volontaires qui acceptent de sacrifier des jours de congé et des week-ends pour suivre des stages de formation ou de perfectionnement ?

Autre exemple : pour faire fonctionner la bibliothèque, la commune a enregistré la candidature spontanée de 15 personnes bénévoles ; et la moitié d'entre elles a déjà consacré trois samedis à un stage de formation à Metz !

Et que dire du football-club qui a entrepris seul la transformation des prés mis à disposition par la commune, pour en faire un terrain d'entraînement ?

Ce sont aussi des volontaires qui participent aux journées "plantation" dans la forêt communale. La dernière en date a eu lieu le 6 décembre ; 600 épicéas ont été plantés en une matinée !

D'autres initiatives, spontanées, venant de particuliers, méritent, elles aussi, d'être saluées : celle de riverains de la rue des Abeilles, qui prennent à leur charge l'aménagement paysager du domaine public aux abords de leur maison, ou ailleurs, l'organisation d'une fête de rue, qui permet à un quartier de se retrouver une fois l'an autour d'une bonne table pour échanger, rire, chanter.

Cette façon de se serrer les coudes est le meilleur prélude à d'autres rapprochements, dictés par l'entraide et la solidarité. Car chez nous aussi certains foyers connaissent des fins de mois difficiles. Même s'il n'y a pas d'exclus, pas de situation de grande pauvreté comme il s'en rencontre en milieu urbain, l'angoisse est latente, à la perspective de perdre son emploi, de ne plus pouvoir faire face, ou de ne pas trouver à placer les jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Et cette angoisse est perceptible jusque dans la courbe des naissances... 3 seulement en 97 !

Mais à quoi sert de nous morfondre ? Pour préserver l'avenir il faut rester ouverts et accueillants, inciter les jeunes qui travaillent dans le bassin d'emplois de Sarreguemines à élire domicile chez nous. C'est à eux qu'il appartiendra d'assurer la relève, de peupler nos écoles, de faire prospérer nos artisans, d'animer nos associations. La dynamique naît de la contagion des initiatives et de la confiance en la vie.

Puissent cette foi et cet élan nous emporter dans la nouvelle année ! Qu'elle soit, pour chacune et chacun, généreuse et bienveillante.

Jean-Marie Meyer

Das Wort des Bürgemeisters

Meine lieben Mitbürger,

Die neue Auflage unseres Gemeindeblatts bekommt zwar einen anderen Einband, aber sie werden die gleichen Rubriken vorfinden, die euch weiterhin über die gegenwärtige Situation der Gemeinde unterrichten.

1997 war wie vorgesehen im Lotissement viel los : die Anwohner bekamen eine neue Fahrbahn und Trottoirs ; alle verfügbaren Bauparzellen sind vergeben worden und 5 Familienhäuser sind in der Rue des Vergers im Verlauf des vergangenen Jahres aus dem Boden geschossen ; die Gemeinde hat schon die zur Erweiterung des "Lotissement" notwendige Baufläche erworben, die das Lotissement mit der Rue de la Forêt verbinden soll. An verschiedenen Gemeindegebäuden wurden Instantsetzungsarbeiten durchgeführt : die Mehrzweckhalle bekam einen neuen Anstrich, die ehemalige Knabenschule wurde in eine Bibliothek umgewandelt, die alte Diedinger Schule bekam ein neues Dach und in einem Klasserraum vom Schulkomplex "Les Mésanges" wurden neue Fliesen gelegt.

Die Straßen und Sanierungsarbeiten für das Jahr 1998 betreffen den Dorfausgang von Dieding, den 4^{ten} Abschnitt des Lotissements. Der Allmendweg, der sich in einem schlechten Zustand befindet, soll ausgebessert werden, aber es wird nur möglich sein, wenn wir die dafür notwendigen Subventionen erhalten.

Die Renovierungsarbeiten in der Bibliothek sollen weitergehen : neue Fliesen werden gelegt, der Eingang wird neu angestrichen. Hinzu kommen noch sanitäre Einrichtungen, die Einrichtung eines Raums zum Aufbewahren der Archivakten und die Umwandlung des Flurs, der künftig als Ausstellungsraum dienen wird.

Die große Baustelle der Rue de l'Eglise, die ursprünglich für dieses Jahr vorgesehen war, wird erst 1999 beginnen. Ein unterirdisches Stromnetz, eine neue Straßenbeleuchtung, die Renovierung der Straße und der Trottoirs sind geplant : Bei dieser Gelegenheit sollen auch Erdgasleitungen gelegt werden (die laufenden Verhandlungen mit GDF sind diesbezüglich noch nicht beendet).

So ein umfangreiches Unternehmen ist nur denkbar, wenn es stark subventioniert wird. Für die Vergrabungsarbeiten des Strom-und-Telefonnetzes wird mit einem fünfzigprozentigen Beitrag von EDF und France Telecom gerechnet. Auch der Departement und die EG sollen mit Subventionen beisteuern.

Aber unsere finanzielle Lage bleibt schwierig. Die Einnahmen, die uns der Verkauf von Holz einbringt, die vorher beträchtlich waren, stellen nur noch 10 % der Gesamteinnahmen da, weil wir uns weigern, unseren Wald gnadenlos auszubeuten.

Die Schulddlast nimmt langsam ab, aber nur wenn wir auf eine neue Kreditaufnahme verzichten. Obwohl der Spielraum eng ist, gibt es keinen Grund den Mut aufzugeben. Nicht allein die Zahlen bestimmen unser Wohlbefinden. Für uns gibt es auch noch andere Auswahlkriterien, wie zum Beispiel die Mobilisierung und Hilfsbereitschaft zahlreicher

Gemeindemitglieder, die sich spontan für die Gemeinschaft und das Vereinsleben einsetzen.

Noch nie hat unsere Feuerwehr so viele junge, Freiwillige gezählt, die Urlaubstage und Wochenende Ausbildungs und Fortbildungskursen gewidmet haben.

Ein weiteres Beispiel ist die Bibliothek, da haben sich 15 Personen spontan bereit erklärt, sich um die Bibliothek zu kümmern und die Hälfte hat bereits 3 Samstage an einem Ausbildungslehrgang in Metz teilgenommen.

Lobenswert ist auch unser Fußballklub, der aus den von der Gemeinde ihm zur Verfügung gestellten Wiesen einen Trainingsplatz gemacht hat.

Da wären auch noch die Freiwilligen zu erwähnen, die an der Pflanzungsaktion im Gemeindewald beteiligt waren. Die letzte Aktion fand an einem Dezembersamstag statt ; da sind 600 Tannen an einem Morgen gepflanzt worden.

Auch gibt es Initiativen, die von Privatpersonen ausgehen, zu begrüßen. So haben sich die Anwohner der Rue des Abeilles der Verschönerung der Gemeindeflächen in der Nähe, ihrer Häuser angenommen, andere wieder haben Straßenfeste veranstaltet und haben somit einem ganzen Viertel die Möglichkeit gegeben, einmal im Jahr zusammenzukommen, um miteinander zu singen und zu lachen und um Ideen auszutauschen. Diese Art näher zusammenzurücken ist das beste Vorzeichen für weitere Annäherungen, die durch gegenseitige Unterstützung und Solidarität bestärkt werden.

Denn auch bei uns gibt es Familien, die gegen Monatsende knapp bei Kasse sind.

Selbst wenn es bei uns keine Ausgeschlossene gibt, und noch keine Armutzustände wie in der Stadt vorfindet, so ist doch diese schleichende Angst vorhanden. Eine wohlbegründete Angst, jeder weiß nämlich wie schnell man seine Stelle verlieren kann, wie schwierig es ist seine Kinder unterzubringen. Und wer weiß schon, ob er morgen noch in der Lage ist seinen Verpflichtungen nachzukommen ! Auch der Geburtenrückgang drückt scheinbar diese Angst vor der Zukunft aus. Nur 3 Kinder sind 1997 in der Gemeinde auf die Welt gekommen. Aber was nützt es Trübsal zu blasen, um die Zukunft zu beschwören, müssen wir offenherzig sein und den anderen Gebör schenken und die Jugendlichen, die in und um Sarreguemines eine Arbeitstelle haben, dazu bewegen hier in unserer Gemeinde ansässig zu werden. Sie werden dafür sorgen müssen, daß es unseren Handwerkern gut geht, daß sich unsere Schülern und Vereinen mit Leben füllen. Durch die Ausbreitung der Initiativen und das Vertrauen in das Leben entsteht die Dynamik. Ich glaube fest an die Verbesserungsfähigkeit, die die Menschen belebt und es ihnen ermöglicht mit den Schwierigkeiten des Lebens fertig zu werden. Möge das Jahr 1998 eure geheimen Wünsche erfüllen. Möge sich dieses 1998 mit jedem Mitbürger großzügig und wohlwollend zeigen.

Jean-Marie Meyer



Les Finances Communales

1997 a été une fois de plus une année difficile sur le plan financier. L'année a été marquée par une forte désillusion. En effet, en avril 1995, la Sous-Préfecture annonçait à la Commune l'obtention d'une subvention européenne d'un montant de 431 000 F dans le cadre des travaux d'embellissement de la rue Principale.

Pour le Conseil Municipal de l'époque, ainsi que pour l'équipe municipale actuelle, il s'agissait là d'une manne providentielle.

Or, au courant de cette année, alors que nous demandions le versement du solde de cette subvention, soit 216 000 F, les services de la Préfecture nous répondent qu'il leur est impossible de verser ces fonds. A notre grand étonnement, nous demandons, bien entendu, plus d'explications.

Et, là nous nous rendons compte que la bureaucratie a encore frappé. Il est reproché à la Commune d'avoir payé une facture relative aux travaux subventionnés avant le 01 janvier 1994.

En effet une somme de 601 492,97 F a été mandatée à la société COLAS le 17 décembre 1993. Le Maire de l'époque ne savait pas que ces travaux étaient susceptibles d'être subventionnés par des fonds européens, et c'est en toute légitimité qu'il a procédé au paiement de la facture.

En résumé l'Etat nous "sucré" 216 000 F parce qu'une facture a été payée, il y a quatre ans, quatorze jours trop tôt !!

Toutes nos démarches, jusqu'à présent, ont été vaines, et malgré le soutien du Sous-Préfet de Sarreguemines, les services de la Préfecture restent de marbre. Ah ! bureaucratie, technocratie... quand tu nous tiens !!!

L'année 1997 a été marquée également par le changement de percepteur. En effet, M. WAGNER ayant pris ses droits à la retraite (nous la lui souhaitons d'ailleurs longue et pleine de bonheur !!), il a été remplacé par M. Marc BIANCHI, le nouveau trésorier principal.

Nos premiers contacts avec M. BIANCHI ont été très chaleureux et la collaboration s'annonce très positive.

Suite à notre demande, une analyse financière a d'ailleurs été réalisée par la perception et nous vous communiquons ci-après quelques informations à ce sujet.

ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE

s'articulant autour de la constitution de l'autofinancement (section de fonctionnement) et du financement de l'investissement communal.

LA CONSTITUTION DE L'AUTOFINANCEMENT

Les dépenses de fonctionnement

Elles sont en hausse d'un peu plus de 4 % sur les 3 dernières années. Ceci s'explique par :

- l'augmentation des charges du personnel (promotion, changement de grade ou d'échelon. Il n'y a eu aucune embauche).

- l'augmentation de 9,5 % des charges financières (remboursement des intérêts de la dette, suite aux gros emprunts contractés pour financer les travaux connexes dans la rue principale). De 1994 à 1996 cette charge passe de 368 à 402 francs par habitant. En définitive les dépenses de fonctionnement se situaient à 2045 F par habitant en 1996 contre 1952 F deux années auparavant. Elles sont en-deça des moyennes départementales (2313 F) et régionales (2499 F).

Les recettes de fonctionnement

De 1994 à 1996 elles passent de 2383 681 F à 2018 809 F, soit de 2801 F à 2372 F par habitant. Cette baisse s'explique par la diminution significative et voulue de la coupe de bois. En 1994 les recettes générées par la forêt représentaient plus de 27 % de l'ensemble des recettes de fonctionnement contre moins de 8 % en 1996. Chacun comprend qu'on ne peut pas réaliser des volumes de coupe exceptionnels indéfiniment.

Les Finances Communales

Pour compenser en partie la diminution des produits domaniaux les impôts ont augmenté en moyenne de 67 F par habitant (de 631 F en 94 à 698 F en 96). Mais ils restent nettement en retrait par rapport aux moyennes départementales (1185 F) et surtout régionales (1228 F). Les taux d'imposition sont nécessairement élevés à cause de la faiblesse des bases d'imposition. En définitive la richesse fiscale de la Commune est faible.

Conséquence :

L'augmentation des charges incompressibles et la baisse des recettes de fonctionnement (produits domaniaux) se traduit par la diminution de l'autofinancement communal. Ce ratio représente les ressources que la commune est en mesure de dégager sur ses produits de fonctionnement pour financer ses dépenses réelles d'investissement. Il n'est plus que de 327 F par habitant en 1996.

L'INVESTISSEMENT COMMUNAL ET SON FINANCEMENT

La marge d'autofinancement courant

Elle découle de la différence entre l'autofinancement brut et le remboursement d'emprunts et de dettes assimilées en capital (section d'investissement).

Cette épargne nette représente la part disponible des produits de fonctionnement pour financer les biens et valeurs immobilisées entrant dans le patrimoine de la commune.

En 1996 l'autofinancement brut (278 650 F) ne permettait plus de couvrir l'annuité en capital (415 061 F), à cause du nombre et de l'importance des emprunts à rembourser. Par conséquent la Commune a dû faire appel à des recettes d'investissement pour couvrir une partie du remboursement des emprunts.

La leçon à en tirer est qu'il faut faire une pause en se limitant aux investissements les plus nécessaires.

C'est d'ailleurs ce que nous faisons puisqu'en

pourcentage les investissements directs ont baissé de 24 % sur les trois dernières années. La part de l'emprunt dans l'investissement direct était de plus de 70 % en 1994, elle est de moins de 14 % en 1995.

La dette :

Elle amorce une baisse sensible (-11 % en trois ans). Ce qui nous laisse un endettement de 4875 F par habitant en 1996. Ce chiffre reste fort si on le compare à l'endettement moyen de la région (2666 F) et du département (3283 F).

Mais l'annuité de la dette est en augmentation : 752 à 889 F par habitant. Elle diminuera légèrement les trois prochaines années (environ 855 F par habitant). En 1994, avant les derniers gros emprunts, elle représentait 26,86 % des recettes de fonctionnement, contre 39,50 en 1996.

Le taux d'endettement (stock de la dette au 31.12 / produits de fonctionnement) passe de 1,96 en 1994 à 2,06 en 1996, ce qui indique, en définitive, que la commune connaît une situation de surendettement.

Conclusion :

Pour s'en sortir il n'y a pas de remède miracle : il faudra serrer les cordons de la bourse et se montrer très rigoureux dans la gestion.

... Brèves... Brèves... Brèves...

Le raccordement au câble a rendu caduc l'ancien réseau de télédistribution. Le démantèlement de ce dernier a été estimé à 33 000 F.

Comme des particuliers, intéressés par les mâts se sont chargés de cette dépose dans toutes les parties accessibles, la commune n'a eu à payer que l'intervention sur les parties inaccessibles. Coût 1519 F au lieu des 33 000 F.

...

Prendre son petit déjeuner avec ses camarades de classe fut apprécié lors de la journée d'explication concernant l'équilibre alimentaire et la diététique, donnée par les représentants de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie dans la salle socio-culturelle.

Les Sapeurs-pompiers

La départementalisation des corps de sapeurs-pompiers

Dans le cadre de la loi du 3 mai 1996, le Service d'incendie et de Secours (SDIS) devient le pilier central de l'organisation des sapeurs-pompiers au niveau départemental.

L'objectif est de garantir des secours égaux et un même niveau de sécurité pour toutes les communes d'un département.

Le SDIS doit se doter d'un centre de traitement des alertes, d'un service de santé et de secours médical et d'un centre opérationnel capable de répondre aux différents risques répertoriés sur son territoire d'intervention. Les plans de formation et d'équipement sont définis en fonction des missions assignées au SDIS.

Cependant la mise en œuvre opérationnelle des moyens reste inchangée : Le maire conserve ses pouvoirs de police et a autorité sur le directeur départemental du SDIS. De plus il peut disposer des services du SDIS pour ses missions de prévention, notamment pour les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public. En revanche le SDIS devient l'établissement public unique habilité à gérer l'ensemble des moyens opérationnels au niveau départemental.

Dans un délai de cinq ans à compter de la publication de la loi, (c'est-à-dire mai 2001), les biens, les personnels communaux et la gestion des centres de secours principaux (CSP) ou des centres de secours (CS) feront l'objet, par voie de convention, d'un transfert obligatoire au SDIS. Tous les véhicules, le matériel ou encore les casernes nécessaires à son fonctionnement seront mis à disposition du SDIS à titre gratuit.

Pour les CPI centres de première intervention, tel le nôtre à Zetting, le conseil municipal pourra demander à tout moment son intégration au corps départemental. Dans le cas où le conseil municipal décide de conserver la gestion de ses pompiers, la commune continuera à en assumer le financement.

De plus une participation au budget du SDIS pourra lui être demandée pour des matériels s'inscrivant dans le plan d'équipement global tels que les véhicules de secours ou de lutte contre l'incendie.

Pour toutes les communes qui choisiront

l'intégration de leur CPI, le transfert se fera par convention entre le Maire et le SDIS.

En outre ce dernier pourra prendre en charge le remboursement des emprunts contractés pour les biens nécessaires au corps.

Cependant l'intégration ne sera pas systématique.

Pour des corps aux effectifs limités ou de petits corps proches les uns des autres, le SDIS conserve le droit de refuser une intégration. Dans ce cas la commune devra choisir entre la dissolution et un corps à vocation sociale et locale dont le fonctionnement sera à sa charge.

A ce stade il est permis de penser que les CPI retenus pour être intégrés seront aussi ceux dont le personnel sera le mieux formé. D'où l'importance des stages de qualification pour assurer l'avenir de nos sapeurs.

Les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires des corps intégrés seront transférés au corps départemental. Les volontaires intégrés des anciens CPI seront amenés à participer à des interventions en dehors de leur commune d'origine.

En ce qui concerne les corps communaux non intégrés au corps départemental, le texte maintient un avis conforme du maire avant toute affectation d'un pompier professionnel du SDIS. De plus, les sapeurs-pompiers volontaires officiers ainsi que les chefs de corps non officiers seront désormais nommés conjointement par le maire et le préfet.

Le SDIS est géré par un conseil d'administration constitué pour moitié de représentants du département et pour moitié des communes et établissements publics de coopération intercommunale. La contribution financière de chacun est fonction de l'importance de sa population et de son potentiel fiscal.

En ce qui nous concerne, il est clair que si nos sapeurs veulent continuer à servir avec compétence et efficacité, il n'y a d'avenir que dans la départementalisation. A eux de prouver qu'ils méritent d'être intégrés !





LA SALLE SOCIO-CULTURELLE FAIT PEAU NEUVE

Même si le maquillage des projecteurs et l'ivresse de la fête permettaient de dissimuler la réalité, c'est à la lumière du jour que la salle socio-culturelle nous révélait son vrai visage. Des années de festivités l'avaient encrassée... notre salle faisait grise mine. Les revêtements muraux étaient abîmés, la peinture s'enlevait avec le décolllement des affiches après chaque manifestation. Le plafond quant à lui était recouvert d'une couche grasse et avait la couleur de la nicotine.

Après plusieurs réunions de la commission des travaux et délibération du Conseil Municipal, c'est l'entreprise FIACRE qui a été retenue.

Il a été décidé de conserver les dalles de laine de roche du plafond et d'y appliquer après nettoyage deux couches d'une peinture spéciale.

Un tissu mural a été appliqué sur le mur du fond (porte d'entrée) ainsi que sur le mur donnant sur la route. Après décapage de l'ancien revêtement, une peinture paillettes a été projetée sur le mur mitoyen avec la cuisine. Cette peinture a été protégée par une couche de vernis.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore vu, vous découvrirez une salle qui a retrouvé une seconde jeunesse, et qui dégage une ambiance plus chaleureuse.

Les travaux ont été réalisés en octobre dernier pour un montant TTC de 64 745 F



HISTOIRE DE VOISINS

Il fait bon vivre à Zetting. Qu'on se le dise !! Un des meilleurs indicateurs du climat et de l'ambiance qui règne dans une communauté, c'est le degré de convivialité entre les membres de cette même communauté. A Zetting, le développement des fêtes de rues témoigne de l'entente cordiale entre les uns et les autres. Après la rue de la Forêt, les voisins de la rue de la Jarrie, de la rue du Maire Jamann et de la rue du Chemin de Fer se sont retrouvés eux-aussi, toujours dans une atmosphère chaleureuse. Bravo à tous les organisateurs de fêtes de rues, vous êtes les chevilles ouvrières de la convivialité communale.

HOFFMANN LUCIEN, NOUVEAU CHEF DE CORPS



Ils ont deux choses en commun, leur dévouement dans le corps des sapeurs-pompiers et leur nom de famille : Hoffmann. Après Bernard, c'est Lucien qui a pris en main les rênes de nos soldats du feu locaux.

Jeunes, dynamiques, motivés... nous pouvons être fiers des qualités humaines des sapeurs de Zetting et depuis le 5 avril 97, le Sous-Lieutenant Hoffmann Lucien assure avec compétence ses nouvelles fonctions de chef de corps. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

Ecole

INITIATION PRECOCE À L'ALLEMAND : UN ACQUIS À DÉFENDRE

En septembre dernier, les parents d'élèves se sont mobilisés à juste titre pour exiger de l'Inspection Académique, la nomination d'un enseignant formé pour assurer la continuité de l'option VSM (Voie Spécifique Mosellane).

Pour bien comprendre l'enjeu, il est nécessaire de faire un petit retour sur le passé.

Grâce à la motivation d'une équipe pédagogique rodée, germanophone et désireuse de mettre en pratique le programme ambitieux, et d'abord

expérimental, d'initiation précoce à l'allemand, Zetting fait partie dès 1991 des écoles où est assuré cet enseignement, dans le cadre de la VSM.

Au fil des années toutes les classes sont concernées, depuis la grande section maternelle jusqu'à la classe de Cours Moyen 2. Mais la précarité de cet acquis devient manifeste avec le départ, en 1996, de toute l'équipe pédagogique de l'école élémentaire (retraite pour Mmes Schlegel et Zimmermann ; mutation sur sa demande pour Mlle



Diestch). La continuité sera néanmoins assurée en 96-97 grâce à la nomination de Mme Beck. Mais cette dernière demande et obtient sa mutation à la fin de l'année scolaire.

Averti des intentions de Mme Beck, le maire se met aussitôt en relation avec l'inspecteur de la circonscription qui attire l'attention de l'Inspection Académique sur la nécessité de nommer à Zetting un enseignant apte à poursuivre l'expérience VSM. Mais la personne nommée suite au 2^e mouvement, le 12 juin, ne correspond pas au profil et annonce qu'elle n'est pas en mesure d'assurer cet enseignement.

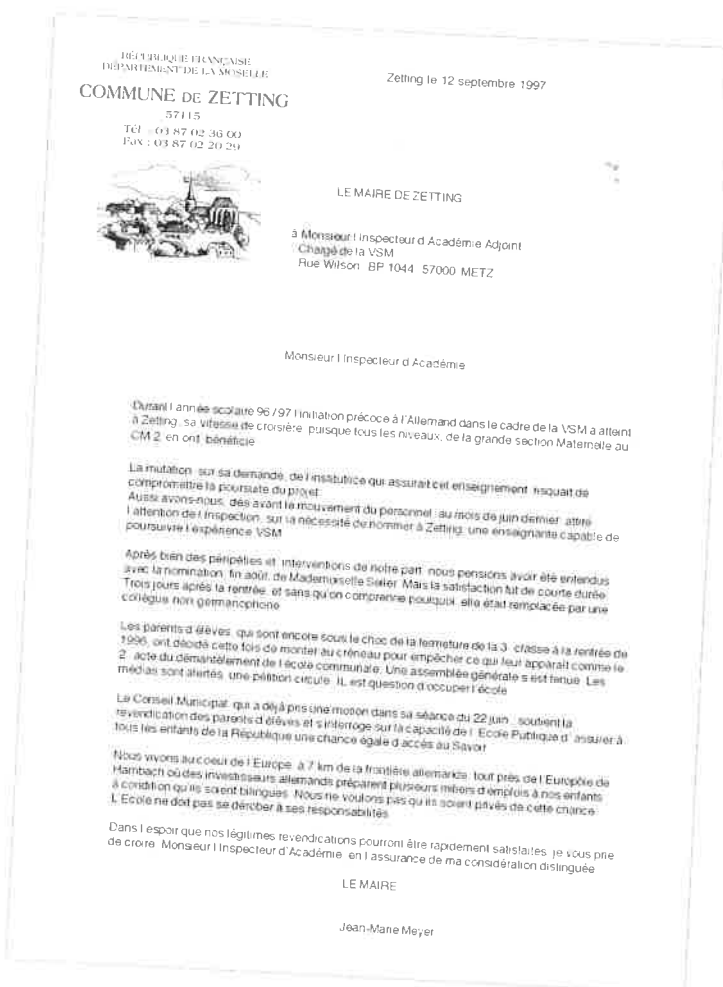
Durant la deuxième quinzaine de juin le maire multiplie les coups de téléphone et les courriers à l'Inspection Académique. Il reçoit l'assurance que si la personne déjà nommée accepte d'être mutée ailleurs, tout sera fait au 3^e mouvement, celui des élèves-professeurs nouvellement formés, pour nous satisfaire.

Tout se passe comme prévu : le 26 août est nommée une jeune enseignante qui correspond au profil recherché. L'initiation à l'allemand va donc pouvoir être reconduite ; mais la satisfaction est de courte durée : après s'être présentée à la prérentrée et avoir assuré l'enseignement les trois premiers jours, la nouvelle arrivée est nommée, sur sa demande et en application du barème qui l'y autorise, dans une école du pays de Bitche, conformément à son premier vœu. La collègue nommée en remplacement ne parlant pas l'allemand, nous voilà revenus à la case départ.

La municipalité est indignée. L'inspecteur de la circonscription explique que la parente a contesté sa nomination et fait valoir ses droits auprès de la commission paritaire, compte tenu de son bon classement. On nous fait comprendre aussi qu'il n'y a plus, dans toute l'académie de Nancy-Metz un seul enseignant VSM non affecté et donc que nos revendications ne pourront plus être satisfaites.

Pendant ce temps les parents se concertent et envisagent de passer à l'action. Une assemblée générale a lieu le 11 septembre. Les parents signent une pétition et l'envoient à toutes les instances de l'Education Nationale, ainsi qu'aux élus (Conseiller Général, Député...) Une délégation est reçue par l'inspecteur de la circonscription mardi 16 septembre, par le député samedi 20 septembre.

Lundi 22 septembre Madame l'Inspecteur d'Académie téléphone au Maire pour accuser réception des derniers courriers et expliquer l'impossibilité dans laquelle se trouvent ses services de mettre en place un enseignant correspondant au profil



recherché, pour rassurer aussi en expliquant qu'ils sont en recherche d'une solution transitoire acceptable.

Fin septembre il est décidé qu'un professeur d'allemand d'un collège de Sarreguemines assurera 3 heures de cours hebdomadaires aux 14 élèves de Cours Moyen 2. C'est une petite satisfaction qui donne à penser que la protestation n'a pas été inutile. Mais pour les autres classes de l'école élémentaire l'initiation à l'allemand s'arrête. Et pour les années à venir rien n'est garanti : les enseignants formés à la VSM, qui partent en retraite étant plus nombreux que ceux qui sortent de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

Un petit espoir cependant... avec la mise en place au niveau des Inspections Académiques, à partir de novembre 1997, à la demande de la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, d'une nouvelle structure, les "comités locaux d'éducation", composée de parents, d'élus, de directeurs d'école et d'enseignants, pour débattre au niveau d'une circonscription de tous les problèmes relatifs à l'école. Leur rôle consultatif à chaque stade de la préparation de la rentrée devrait permettre la négociation et une plus large concertation. Affaire à suivre...

Bibliothèque - Relais

Depuis la rentrée de 1996 le bâtiment communal en face de l'église n'abrite plus de salle de classe. Le rez-de-chaussée libéré allait donc permettre la réalisation inopinée d'un projet cher à la municipalité : la création d'une bibliothèque communale.

Mais comment financer un tel investissement ? il fallait trouver un mécène...

Comme toujours en pareil cas on se tourne vers le Conseil Général dans l'espoir de décrocher quelque subvention. C'est la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Moselle qui a été notre interlocuteur. Après visite des locaux disponibles et examen du projet de la Commune, M. Buathier, le sous directeur de la BDDP, donne son accord de principe, à condition que des travaux d'éclairage, de peinture et de mise en conformité soient entrepris. Le Conseil Municipal approuve le projet, accepte qu'une somme de 4000 à 4500 francs soit consacrée annuellement à l'achat de livres pour la constitution progressive d'un fonds propre.

La Bibliothèque Départementale de Prêt s'est, de son côté, engagée à mettre à disposition, gratuitement, du mobilier neuf pour un montant de 93 000 francs. Mille deux cents livres (romans, BD...), seront aussi prêtés, ainsi qu'une encyclopédie. Le stock sera renouvelé trois fois l'an.

Une équipe de 15 bénévoles, dont la moitié a déjà suivi un stage de formation à la BDDP de Metz, se porte volontaire pour assurer les permanences. Celles-ci sont fixées les mardis de 18 à 20 heures, les mercredis de 16 à 18 heures et les vendredis de 18 à 20 heures. Les enfants des écoles pourront disposer de créneaux supplémentaires dans le cadre des activités scolaires.

L'ouverture de la grande salle est prévue courant février, si tout se passe bien.

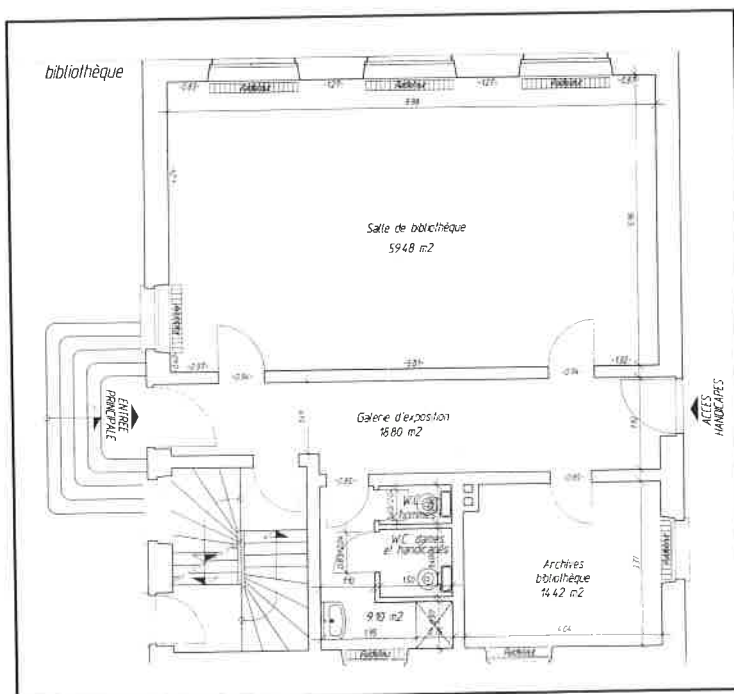
L'aménagement des autres locaux du rez-de-chaussée est prévu pour 1998, si la subvention demandée au titre de la Dotation Globale de Décentralisation nous est accordée. Il s'agit de transformer les deux petites salles dont la fenêtre donne sur la rue.

L'une en salle de dépôt des archives, l'autre en toilettes. Le couloir nécessite aussi



de gros travaux ; il sera transformé en galerie d'exposition.

Ainsi réaménagé ce rez-de-chaussée offrira plus de 100m² de surface consacrée à la culture, aux loisirs. Si l'expérience est concluante avec les livres, elle sera étendue d'ici deux ans au prêt de cassettes vidéo et de disques compacts.





Zetting au coeur de la politique touristique de Sarreguemines

Après le circuit de la Faïence, l'office du tourisme de Sarreguemines a choisi comme fer de lance du tourisme local, l'église de Zetting.

Entretien avec le Docteur Amerein, Président, et M. Schallhammer, Directeur de l'Office du Tourisme.

• Vous avez récemment formé des guides qui aujourd'hui sont en mesure de faire visiter l'église de Zetting ?

D. Amerein : Effectivement, 3 personnes ont été formées, il s'agit de Mme BLUM Elyane, du Musée, de Mlle KIRCH Valérie de l'office du tourisme et de M. SCHLEGEL Lucien que tous les Zettingeois connaissent bien. Ces personnes ont suivi une formation dispensée par M. DECKER Emile, conservateur du Musée de Sarreguemines. Elles sont aujourd'hui en mesure d'accompagner des groupes pour des visites guidées.

• Quelle est l'importance de la demande pour ce type de visiteurs ?

D.A. : En 97, nous avons organisé 3 visites. Nous avons 80 personnes de Saint-Nicolas-de-Port, 50 personnes qui nous venaient de Belgique, les Aînés de Marenne, ainsi que 50 personnes de la société d'histoire et d'archéologie de Kaysersberg.

• Comment comptez-vous développer le tourisme de Sarreguemines et de sa région ?

D.A. : Notre orientation est le développement du tourisme fluvial. Nous sommes en effet à l'intersection de deux rivières, la Sarre et la Blies, et de nombreuses richesses sont à découvrir dans nos vallées, le parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim, de nombreux moulins, une nature généreuse... L'église de Zetting est dans ce concept, un monument de premier plan et sera une étape importante pour nos plaisanciers.

• L'Office du Tourisme, en association avec la commune de Zetting, va réaliser une brochure de présentation de l'église. Pouvez-vous en dire davantage sur ce projet ?

D.A. : Oui, un document de présentation en quadrichromie va être réalisé, financé à 50 % par l'O.T., et à 50 % par votre commune. Cette plaquette de présentation trilingue (Français, Allemand, Anglais) sera tirée à 10 000 exemplaires. Elle nous permettra de mener une opération de communication nationale, mais aussi dans les pays limitrophes : Allemagne, Luxembourg, Belgique.

Nous enverrons cette plaquette aux autocaristes, aux agences de voyage, aux différents clubs du 3e âge. Elle fera également partie en permanence de notre politique de promotion : foires, salons, touristes de passage etc...

• Si nous voulons organiser une visite avec un groupe, comment faut-il procéder ?

D.A. - Il suffit de passer un coup de fil à l'OT et nous vous ferons parvenir un formulaire de demande de visite; Le guide s'occupe de l'organisation, informe le curé de la paroisse et vous retrouve sur place pour une visite d'environ 1 h. L'idéal est de former un groupe d'une quarantaine de personnes (1 bus) pour 1 guide. Le prix est de 450 F par groupe, que ce soit en semaine ou le week-end.

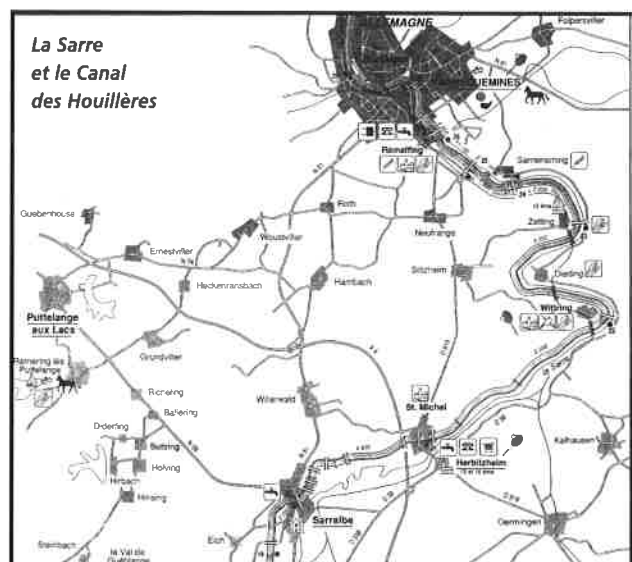
Nous pouvons également coupler la visite de l'église de Zetting à celle du circuit de la faïence qui dure environ 2 heures.

• M. Schallhammer, vous êtes le Directeur de l'Office du Tourisme de Sarreguemines, pouvez-vous nous présenter votre structure.

M.S. : L'Office du Tourisme de Sarreguemines est une association loi 1908 qui adhère à la fédération nationale des OT. Le Docteur Amerein est le Président du Conseil d'Administration qui est composé d'un tiers d'élus mais également de représentants des hôteliers restaurateurs, de banques et d'associations diverses. Nous avons obtenu l'agrément 3 étoiles ce qui nous oblige à respecter certaines prescriptions comme par exemple les horaires d'ouverture : 6 jours sur 7 en période hivernale et 7 jours sur 7 en période estivale.

Nous sommes, surtout financés par des subventions municipales de la Ville de Sarreguemines, ainsi que par des subventions du département.

Merci au Dr Amerein et à M. Schallhammer



La vie des jumelages

Chacun à Zetting sait que la commune est jumelée depuis 1972 avec Tholey en Sarre et depuis 1989 avec La Jarrie en Charente-Maritime.

Avec Tholey parce que les moines bénédictins de l'Abbaye de cette localité possédaient un prieuré à Zetting dès le Moyen-âge avant même qu'il n'entreprennent la construction du chœur de notre église, en 1434, et parce qu'ils ont gardé un droit de regard sur les biens de Zetting jusqu'à la veille de la Révolution Française.

Avec La Jarrie d'autre part, parce que les habitants de Zetting et Dieding ont la plupart été hébergés dans cette commune lors de l'évacuation forcée vers la Charente, le 1er septembre 1939.

En 1997 nous avons continué d'entretenir des relations privilégiées.

Avec Tholey, du 8 au 11 mai, participation d'artistes et artisans locaux à une exposition internationale sur le thème des "Hobbies".

Les 14 et 15 juin présence d'une délégation de Zetting à Tholey, pour l'inauguration de la place "Saint-Benoît-sur-Loire".

En juillet rencontre de football entre les joueurs vétérans des deux villages.

Vacances d'une semaine pour 7 enfants de la Commune, au centre international de rencontres pour la jeunesse, au Schaumberg, à Tholey, au mois d'août.

Fête du 25e anniversaire du jumelage le samedi 15 novembre, à Zetting.

Ce même anniversaire sera fêté une deuxième fois, à Tholey, durant le premier semestre 1998, à une date qui n'est pas encore définie. Tous ceux qui souhaitent participer au déplacement peuvent d'ores et déjà se faire connaître en Mairie.



L'année 1997 a aussi été marquée par un rapprochement avec la commune jumelée qui est géographiquement la plus éloignée : La Jarrie.

Cinquante de nos concitoyens ont souhaité participer au déplacement organisé durant le week-end de l'Ascension. L'accueil réservé tant par la municipalité et le comité de jumelage que par les familles hébergeantes fut extraordinairement chaleureux. Et tout avait été prévu pour nous faire passer un séjour inoubliable : échanges, visites, gastronomie...

A nous maintenant de les recevoir avec autant de faste !

Pour nous y préparer, une association "jumelages" a été créée. Elle se chargera de la préparation et veillera au bon déroulement de cette manifestation et de toutes les autres à l'avenir.

En principe la délégation des Jarriens est attendue le jeudi 21 mai à 18 heures. Les activités et visites proposées ne sont pas encore toutes arrêtées dans le détail, mais cela ne devrait pas empêcher les familles d'accueil de se faire connaître dès à présent.



Souvenirs



Année 1955 ou 56... Jeanne et André Kirch et leur mère Eugénie sur la charette - la petite Christiane Wackermann



Zetting, 24 mai 1925 - Bénédiction des cloches



Mariage Rose Muller - Joseph Meyer 1934



Année 1955/56



1939 - Adolphe KIRCH, Auguste et Jeanne, venant de la fontaine



Famille Thiel - Glatz - Charente 1940.
Alphonse Glatz et sa soeur Marie-Claire



Arsène Meyer à cheval - 1950



Congrès des arboriculteurs en 1962 à Zetting.

1er rang (assis) de gauche à droite : Obinger Charles, Jamann Arthur, Glatz André, Zins Joseph, Heitger André.

2e rang : Rohr (Dieding), 2e (?), Zins Aloyse, Koch (Dieding) - Glatz Albert, Muller Joseph et Tusch (Wittring).

3e rang : Lotz Antoine, 2e (?), Decia Joseph, 4e (?), 5e (?).



Excursion à la Foire-expo à Strasbourg.

1er rang : Glatz Ernest, Missler Aloyse, Strohmman Etienne, cousin de Missler Aloyse, et Brass Fernand.

2e rang : Spitzer Bernard et Glatz Alphonse.



21.3.1959 - le nouveau conseil municipal

Debout de g. à d. : Kaez - Jamann - Stern - Rohr - Henrich - Hoffmann A. - Decia - Glatz F. - Hoffmann Al.

Assis de g. à d. : Buwel - Wackermann - Meyer - Spreder - Glatz A.



Instant de convivialité



14/6/59 - 30e anniversaire des Sapeurs-Pompiers





14,6,59 - Pose et défilé des personnalités - 30e anniversaire du Corps des Sapeurs Pompiers



LA JARRIE : Catherine Stern, Charlotte Glatz, Rose Jung, Marie Thiel
les deux hommes : Jean-Pierre Thiel, Grand-père Glück,
le petit garçon : Gaston Jung



Finette en route vers l'abreuvoir



Fenaion en 45 - Bernard Meyer et son père Nicolas



PULYGNIEUX : Camille Stern, Marcel Stern,
Catherine Stern, Alice Thiel, Lucie Stern, Jean-Pierre Thiel



CHATELAILLON : Catherine Stern, Marcel Stern,
Louise Glatz. Assis : Marie Glatz, Camille Stern,



1945/46 - Action catholique



1960 - Fête-Dieu



Année 1949/50 - Attelage de Nicolas Meyer



Bénédictio des cloches 24.5.25



Juin 1975 - ordination de Gérard Meyer



Travaux : rue des Abeilles - avril 1997



La Jarrie : 9 mai 1997 - le protocole avant la fête



Remise de cadeau - La Jarrie - 9 mai 1997



Le groupe des Zettingeois devant la mairie de la Jarrie - 11 mai 97

Assainissement

Depuis le début des années 1990 de nombreuses directives et lois, tant communautaires que nationales, dictées par le souci de réduire la pollution des cours d'eau et nappes phréatiques imposent aux collectivités et, dans certains cas, aux particuliers la collecte des eaux usées domestiques, leur traitement et leur épuration avant rejet dans le milieu naturel.

Au niveau national français, la loi sur l'eau n° 92-3 du 3 janvier 1992 et ses textes d'application fixent de nouveaux impératifs de préservation de la qualité des eaux.

L'article 35 de cette loi confirme que l'assainissement non collectif est une solution pour traiter la pollution des eaux usées domestiques.

L'article L.33 du code de la santé publique dispose désormais "les immeubles non raccordés doivent être dotés d'un assainissement autonome dont les installations seront maintenues en bon état de fonctionnement".

Les arrêtés du 6 mai 1996 définissent les nouvelles prescriptions techniques des filières d'assainissement non collectif.

Concrètement, quelles sont les incidences de ces décrets sur nous qui sommes raccordés au réseau de collecte des eaux usées ?

1° La dispense de fosse septique, dont pouvaient bénéficier tous ceux qui ont demandé leur raccordement entre 1978 et 1996, ne peut plus être accordée aux nouveaux demandeurs, depuis la publication des décrets d'application des arrêtés du 6 mai 1996.

2° Les fosses septiques installées antérieurement à 1978 doivent être maintenues en service.

3° La délivrance du permis de construire est dorénavant subordonnée à l'installation d'un système d'assai-

nissement individuel conforme aux nouvelles prescriptions techniques des filières d'assainissement non collectif.

4° Les collectivités locales devront délimiter, après enquête publique, des zones d'assainissement collectifs et non collectifs.

5° Les communes non encore dotées d'un système d'assainissement collectif (station d'épuration, lagunage ou autre) devront engager des travaux pour l'installer d'ici 2005. C'est le cas pour Zetting et Dieding. Nous en sommes à l'étude-diagnostic et de milieu, qui sera suivie de l'établissement d'un cahier des charges.

Techniques d'épuration de l'assainissement autonome

Les dispositions s'appliquent aux ouvrages de traitement des eaux usées des maisons d'habitation de 1 à 10 pièces principales et concernent les filières se composant d'un système de prétraitement anaérobie (fosse toutes eaux) et d'un système d'épandage sur sol en place ou reconstitué. Elles ne s'appliquent pas aux eaux pluviales.

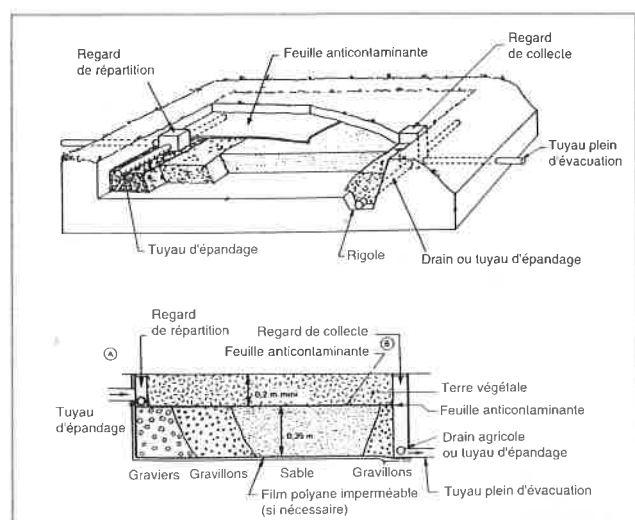
Après le prétraitement en fosse septique, les dispositifs assurant l'épuration et l'évacuation des effluents prétraités peuvent être les suivants :

Un lit filtrant drainé, à flux vertical ou à flux horizontal.

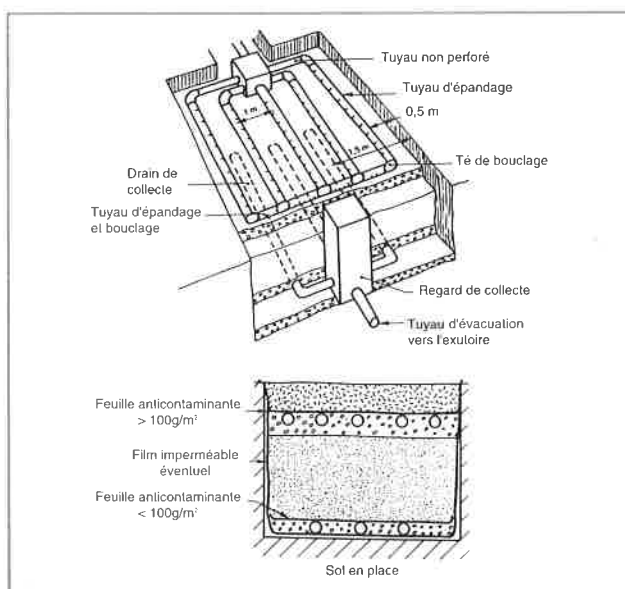
La spécificité de ces dispositifs et les instructions sur les dimensions et la mise en place sont précisées dans ce même arrêté paru au Journal Officiel du 6 mai 1996.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Mairie.

Epandage sur filtre à sable à flux horizontal



Epandage sur filtre à sable à flux vertical drainé



Inondations



Si au cours des siècles nombre de villes et de villages se sont développés au bord de cours d'eau c'est sans doute que les riverains y trouvaient des avantages (voie naturelle de communication, pêche, lavoir, irrigation des cultures, etc...). Pour échapper aux crues de la rivière, on construisait les maisons, hormis les moulins, à une distance ou une hauteur que l'eau ne devait pas atteindre.

Comme partout ailleurs, à Zetting, on croyait avoir pris ses distances par rapport à la Sarre. Pas assez sans doute pour être à l'abri d'une crue comme celle du 25 octobre 1778 (antérieure à la construction du canal des Houillères), qui a dû inonder tout le bas du village. Mais la catastrophe était causée par une combinaison de phénomènes météo exceptionnels : un automne anormalement pluvieux et à partir du 20 octobre, cinq jours consécutifs de grosses précipitations.

Hormis cette catastrophe relatée par de nombreux documents, aucune des autres crues gardées par la mémoire collective, ni celle de 1910 ni celle de 1919, ne s'étendit au point de visiter les rez-de-chaussée des maisons riveraines.

C'est en décembre 1947, du dimanche 28 au mardi 30, qu'eut lieu "la crue du siècle" (8,27 m à Wittring, alors que la cote d'alerte est à 3,50 m !). L'explication avancée était la fonte rapide d'une importante couche de neige et les entraves à l'écoulement dues au débris de ponts dynamités en 1944. Tant au moulin de Dieding que dans les quartiers bas de Zetting on s'est laissé surprendre : le bétail est évacué à la hâte en pleine nuit. On n'a pas même le temps de monter le mobilier à l'étage que déjà les rez-de-chaussée sont inondés (plus d'un mètre d'eau au 1, impasse du Canal).

Après cette crue centennale, et sa répétition le 16.1.1948, les riverains pensaient en être quittes pour le restant de leurs jours. Malheureusement la rivière a pris depuis, la fâcheuse habitude de visiter périodiquement les demeures des hommes... tel fut ensuite le cas en 1955, 1958, 1968, en mai 1970, en octobre 1981, en 1982, 1983, du 20 au 22 décembre 1993, et dernièrement, du 25 au 27 février 1997.

La fréquence et l'amplitude des dernières crues de la Sarre s'expliquent en partie par la multiplication des surfaces drainées et couvertes qui ne permettent plus aux eaux de pluie de s'infiltrer, de ruisseler, de se perdre ou de stagner. Les réseaux d'assainissement pluvial collectant et rapportant tout et tout de suite à la rivière. A cela s'ajoutent l'ensablement du lit de la Sarre (les îlots s'agrandissent et se couvrent d'arbres qui forment autant d'obstacles) et les déblais de terre sur les rives, qui empêchent la rivière en crue de s'étendre dans les prés.

Les victimes de ces inondations ont pu être indemnisées par leur assureur chaque fois que la zone est reconnue victime d'une catastrophe naturelle par arrêté interministériel. Ce fut le cas en 1993 et 1997. mais les immeubles situés en zone inondable sont dévalués, et, même bradés, ils trouvent difficilement repreneur. Quant au préjudice moral, il est lourd, impossible même à chiffrer.

EVOLUTION ET AMPLITUDE DE LA CRUE DE FEVRIER 1997

	SARRALBE	WITTRING	SARREGUEMINES
25/02 à 16 h	212 (+25)	386 (+40)	412 (+40)
25/02 à 20 h	308 (+20)	440 (+14)	456 (+11)
26/02 à 0 h	332 (+6)	522 (+20)	464 (+12)
26/02 à 4 h	364 (+8)	604 (+20)	510 (+12)
26/02 à 8 h	392 (+7)	650 (+12)	564 (+13)
26/02 à 12 h	423 (+7)	682 (+8)	598 (+8)
26/02 à 16 h	426 (+1)	693 (+3)	618 (+5)
26/02 à 20 h	424 (-0,5)	697 (+1)	643 (+6)
27/02 à 8 h	366 (-6)	627 (-9)	652 (-3)

CONDUITE À TENIR SI VOUS HABITEZ EN ZONE INONDABLE

- Surveiller la montée des eaux en cas de précipitations fortes et prolongées ou de fonte rapide des neiges.
- Se tenir informé par la radio, surtout le Saarländischer Rundfunk
- Téléphoner au Service de la Navigation de Sarreguemines : Tél. **03 87 98 62 64** qui donne les prévisions.
- En cas de doute ou de besoin, téléphoner à la mairie : **03 87 02 36 00**
- Contacter le Maire : **03 87 02 34 72**
et le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers : **03 87 02 34 91**
- Point de repère à connaître : La cote d'alerte à Wittring est à 3,50m. Les premiers rez-de-chaussée sont inondés à Zetting-Dieding quand cette cote atteint approximativement 5,50 m.



Expressions locales



In Zettingen honn mir so geredd !

Autrefois la vie au village était pénible et toute simple. L'homme faisait bon ménage avec la terre, la vie suivait la ronde des saisons.

- *Viel Glick im neije Johr*
Bonne et heureuse année
- *Die Dae nemme zu : on Neijohrsda isch's e Hohneschrei*
Les jours rallongent : A nouvel An, d'un chant de coq
- *Maria Lichtmess*
spinne vergess,
ohne Licht's Nacht gess !
A la chandeleur (2 février)
oublie le filage,
soupe sans lumière
- *De ännersch nix om Wetter*
Tu ne changeras rien au temps
- *De Wind hat gedräht*
Le vent a tourné
- *De Schnee fongt on zu daue*
Jetzt isch die Kält gebroch
C'est le dégel
Finie la froidure
- *Wenn der Wind sich leit, gibt's Rähn*
Il pleuvra lorsque ce vent se calmera
- *Wenn Sunnda's rähnt vor de Mess, isch de ganz Wuch verschess*
Pluie dimanche avant la messe annonce un temps pourri pour toute la semaine
- *Es trippst, es schniffelt*
Il goutte, il bruine
- *Es rähnt was kann*
Il pleut fort, tant qu'il peut
- *Es rähnt Hanguale*
Il pleut des cordes
- *S'Wetter schlaat um, ich spier's an minner Kränu*
Le temps va changer, mon cor au pied me fait mal

- *On Faasenacht gib's Faasekiechle*
Pour carnaval, il y aura des beignets
- *Es rähnt un schneit, es geht e kalder wind, die aame Soldate marschiere met de Flint*
Il pleut, il neige, la bise souffle
Les pauvres soldats défilent, fusil à l'épaule
- *Faaseboke hat nix im Sack, als e bissel Schnupptuwack*
Carnavalier, tu n'as rien d'autre en poche qu'un peu de tabac à priser
- *Sowie's Wetter om Äschemittwuch so isch's de ganz Faschtezitt*
Le temps du Carême est à l'image de celui du Mercredi des Cendres
- *Froscht uf Kunigund halt 6 Wuche on*
Gelée à la Ste Cunégonde (3mars) dure 6 semaines
- *An Maria Verkiündigung, kumme die Schwalwe wiederum*
Le jour de l'annonciation (25 mars)
les hirondelles reviennent
- *Om Palmesunnda werre de Pälme gesäht*
Les rameaux de buis sont bénis le dimanche des Rameaux
- *Für Oschtere kumme die Kläpperbuwe met ihre Kläppere.*
Pour Pâques, les crécelleurs passeront avec leurs crécelles. Le vendredi saint ils chantent :
- *Ihr liebe Leute, lasst euch sagen*
Die Glock hat zwölf geschlagen
Midda, Bohneda, Kneppelda
Juermorje isch Oschtersunnda
Braves gens, écoutez,
la cloche vient de sonner 12 h
midi, jour des haricots, des quenelles
Après demain, c'est dimanche de Pâques
- *De Momme färbt de Eier*
De Bappe leit se in's Gras
Noh männe die Kinner
Es wär de Ochterhaas !
Maman peint les œufs
Papa les cache dans l'herbe
Et les enfants s'imaginent
que c'était le lapin de Pâques !

Expressions locales

- *De April macht was er will*
Isch de April noch so gud
So schneits dem Bur uf die Hut
 Avril fait ce qui lui plaît
 A la douceur d'avril
 peut encore succéder la neige
- *In de Häxenacht, stelle die Junge immer im Dorf*
de Deiwel on
 La nuit des sorcières (30.4 au 1.5), les jeunes gens
 font toujours les 400 coups au village
- *Er leit im Bett mem e Häxeschuss*
 Il est cloué au lit par un lumbago
- *Mai kiehl und nass*
füllt dem Bur Schier und Fass
 Mai frais et pluvieux,
 remplit grange et fûts du paysan
- *Die Isshälische kumme noch !*
 Gare aux Saints de glace ! (11,12,13 mai)
- *Die kalt Sophie*
 Sainte Sophie (25 mai)
- *Der warme Rähn isch gud für de Gade. Es isch*
Wachswetter
 Cette pluie tiède est excellente pour le jardin
- *Im Gade honn mir von allem gehatt : Radiesier,*
Roppsalat, Erbse, Bohne un Steckbohne,
Koppsalat, un Ondiwisch, Wirschin un
Wisskrut, Riewe un Geleriewe, Kollerawe un
Grumberre, Kruweliger un Zettinger Kehl,
Peterling, Purette, Mieserche un Spinat,
Schnittlach, Salbei und Pfefferminz.
 Le jardin nous fournissait : radis, salade de
 couche, petits pois, haricots et haricots à rames,
 laitue et scarole, chou blanc et chou de Milan,
 navets et carottes, rutabagas et pommes de terre,
 chou frisé et chou de Zetting, persil, poireaux,
 mâche et épinards, ciboulette, sauge et menthe.
- *Für Herrgottsda, sin sie in de Wald Maije haue*
gong für die Aldäre ze Garniere
 Pour la Fête-Dieu, ils sont partis en forêt couper
 des branchages qui garniront les reposoirs.
- *Bie de Prossion trohn die Bumpié de Himmel*
 Pendant la procession,
 les pompiers portent le dais
- *Ich kann nitt in glicher Zitt litte und mit de*
Prossion geh'n
 Je ne peux dans le même temps, être au four et
 au moulin
- *Heit schinnt di Sunn Blodere*
 Quel soleil de plomb aujourd'hui !
- *Jetzt sinn die Hunnsda*
 Nous voilà en pleine canicule
- *S'Wetter isch schmudisch*
 Le temps est à l'orage
- *Es hängt alles von de Witterung ab*
 Tout dépend du temps qu'il fera
- *De Wat gehn*
 (Expression propre à Zetting) "De Wat" était la
 limite du pré à faucher : le faucheur allait d'un
 bout à l'autre pour en marquer les limites afin de
 ne pas empiéter sur le terrain du voisin.
- *De Wirtswisch*
 Était une petite gerbe composée de 7 plantes
 aromatiques, d'oignons, d'épis de blé, d'avoine
 et d'orge, bénie lors de la messe de l'Assomption
 (15 août)
- *De Wind geht schun iwer der Hauerstopple*
 Le vent passe sur les chaumes d'avoine
- *Bartholomä, wer Krummet hat, der mäh*
wer Korn hat der säh
 A la St Barthélémy (24 août) coupe le regain,
 sème ton seigle
- *Maria Geburt, de Schwalwe fliehe furt und die*
Eppel uf de Hurt
 Le jour de la nativité de Marie (8 sept.), les
 hirondelles partent, il faut avoir rentré les pommes
- *Der Mischelsmärk isch erum*
Was druss isch isch drum !
 Après la foire de la St Michel, toute récolte non
 rentrée appartient à celui qui la ramasse !
- *Bring e Markstickel vom Johrmärk met*
 Rapporte un cadeau de la foire
- *Isch Oktober wam un fein*
kummt e schäfer Winter drein
 Octobre chaud et agréable annonce un hiver
 rigoureux
- *An sanket Gall*

Expressions locales

Lass de Kuh im Stall

Lass se nimi nuss

Denn, de Winter isch druss

A la Saint Gall (16 octobre)

Laisse les vaches à l'étable

Car l'hiver pointe son nez

- *Es isch de Altweiuersummer*

Voici l'été de la Saint-Martin

- *Im Herbst kann mer de Widdebäam stimme*

A l'automne, on peut étêter les saules

- *Wenn's dimmelt iwer de kahle Wald*

Do gib's noch Schnee und wird noch kald

S'il tonne dans la forêt dénudée

il y aura encore de la neige et il fera froid

- *So, jetz kann de Winter kumme*

Nous voilà prêts pour affronter l'hiver. (Quand les fruits et légumes étaient rentrés)

- *Om Wihnachts-Owed isch's Vieh e zvettes Mol gefitert wor*

Le soir de Noël, les animaux avaient droit à une seconde ration

- *De Los-dae*

Nom donné aux douze jours entre Noël et l'Épiphanie

Cette liste est loin d'être achevée. Elle comporte quelques-unes seulement des innombrables expressions et tournures anciennes ou plus récentes.

Certaines peut-être vous auront fait rire ou sourire, ou bien rappelé des souvenirs de jeunesse, des êtres chers...

Mais d'où vient notre dialecte ?

Contrairement à une idée très répandue notre dialecte n'est pas la langue imposée par les envahisseurs allemands après l'annexion de 1871.

C'est à partir du 5^e siècle (époque des grandes invasions) que ce dialecte s'est progressivement installé chez nous en même temps que les envahisseurs francs venus de l'autre côté du Rhin pour conquérir la Gaule romaine.

Le parler germain des Mosellans étant la vieille langue des Francs, on le baptisa "francique", qui est le terme scientifique pour désigner notre dialecte.

Charlemagne, couronné Empereur en l'an 800, parlait un francique très semblable au nôtre.

Malheureusement notre dialecte se perd. Les interlocuteurs se font de plus en plus rares surtout chez nos jeunes. Cette voie royale vers la langue de Goethe risque d'être de moins en moins fréquentée.

Il va selon toute vraisemblance disparaître au cours des prochaines décennies. Il reste quelques toutes petites décades pour nous en servir, pour le perpétuer. (*Es isch heckschi Isebohn/* Il est grand temps).

Sa disparition sera une perte pour notre patrimoine culturel, elle laissera un énorme vide, débordant de silence.

Un jour peut-être, y aura-t-il un réveil brutal des consciences, quand il sera trop tard depuis longtemps.

Sources :

- Wörterbuch der deutsch - lothringischen Mundarten (M.F. Follmann)
- Nous parlions ainsi ! (M. Haas, R. Lambert)
- Aus der lothringer Meistube (A. Merkelbach-Pinck)

Etat-Civil

Année 1997

Naissances :

WENDELS Yannick Marcel né le 09.06.1997

SAHLI Elodie née le 08.08.1997

FOUILHAC-GARY Margot Séverine née le 27.09.1997

Mariages :

Jean-Luc WEIDIG - Sonja PHONYAM : 06.01.1997

Jean-Yves MULLER - Sophie Isabelle HOFFMANN : 14.06.1997

Maurice René SCHMITT - Chantal Colette MEYER : 21.06.1997

Francky Eugène Gilbert FEUERSTEIN - Blandine STEFFANUS : 05.07.1997

Alain Adolphe EHRE - Francine Marie-Thérèse EHRESMANN : 06.07.1997

Didier SCHERER - Laetitia LAUER : 09.08.1997

Jérôme MULLER - Marthe KOULMANN : 25.10.1997

Décès :

Marie-Barbe THIEL veuve GLATZ : 23.01.1997

Robertine DECKER veuve BUWEL : 25.02.1997

Ide PETRY épouse STROHMANN : 15.04.1997

Réné FLIEGER : 07.05.1997

Théophile KLEIN : 24.06.1997

Marie STARCK veuve FRANCK : 23.08.1997

Victor BARTHEL : 14.11.97

Les Associations se présentent



COUP DE PROJECTEUR SUR LE CLUB AVICOLE DE ZETTING - VAL DE SARRE



Président : Marc SCHLOESSER

Secrétaire : Thierry MEYER

Trésorier : Jean-Paul HELMER

L'association des aviculteurs de Zetting fait partie des nos structures associatives dynamiques, dont l'activité est trop souvent méconnue par le grand public. Aussi, nous avons jugé qu'il serait intéressant de vous présenter plus en détail les raisons d'être de nos aviculteurs locaux. Nous avons questionné le Président de l'association.

• *Tout d'abord, cher Président, quel est l'objectif suivi par votre association ?*

M.S. Le but du Club Avicole est de favoriser l'élevage des animaux de basse-cour de race pure. Nous présentons ainsi au public les différentes races de volaille, de lapins et de pigeons par le biais des expositions que nous organisons.

• *Combien de membres constituent l'association ?*

M.S. Nous sommes à l'heure actuelle 23 éleveurs. Le problème que nous rencontrons est le vieillissement de nos membres.

C'est pour cette raison d'ailleurs que nous sensibilisons les jeunes aux joies de l'élevage. Lors de chaque exposition, nous invitons les élèves des écoles de la commune à participer à la phase de jugement des animaux.

Les juges les sensibilisent ainsi aux caractéristiques des différentes bêtes. Nous distribuons également à tous les élèves des fiches pédagogiques sur les animaux.

• *Comment organise-t-on une exposition avicole ?*

M.S. Tout d'abord, nous sélectionnons les meilleures bêtes de nos éleveurs.

L'exposition se déroule sur deux journées, le samedi et le dimanche dans la salle socio-culturelle. Les animaux sont présentés dans les cages appartenant à l'association. Sur chaque cage, une affiche rappelle les caractéristiques de l'animal.

Les juges qui ont été contactés par l'association, interviennent le samedi matin pour le jugement et la notation des animaux.

A partir du samedi après-midi, l'exposition est ouverte au public. En fin d'après-midi a lieu l'inauguration et la remise des prix. Lors de cette inauguration officielle, nous invitons les présidents des autres associations avicoles du groupement de Sarreguemines, le conseil général, le député, le Maire et le conseil municipal.

L'association avicole met les différents éleveurs en compétition et les prix sont décernés à raison d'une coupe par 25 sujets.

En moyenne nous enregistrons entre 200 et 300 visiteurs lors de chaque exposition.



• *En dehors des expositions, quelles sont les autres activités de l'association ?*

M.S. Nous intervenons ponctuellement chez les différents membres du club pour tatouer les lapins, baguer les poules et les pigeons. Nous les conseillons pour sélectionner des animaux de race.

Nous avons aussi fait l'acquisition d'une couveuse. Chaque membre du club peut en profiter en ramenant ses œufs. Nous favorisons ainsi la reproduction des races nobles.

Au sein de l'association, nous achetons également en gros de la nourriture et des vaccins pour faire profiter nos membres de prix intéressants.

• *Comment reconnaît-on un bel animal ?*

M.S. Les juges sont des éleveurs qui ont suivi une formation de 3 ans et qui ont passé un examen leur permettant d'exercer. Ils se basent sur des standards pour juger les animaux. Ce sont des fiches répertoriant les différentes races et les critères qui les caractérisent : les défauts apparents, les défauts cachés, les couleurs etc...

• *Le club avicole de Zetting a-t-il des contacts avec d'autres clubs d'éleveurs ?*

M.S. Oui, nous faisons partie du groupement de Sarreguemines, qui lui-même est adhérent à l'union des aviculteurs de la Moselle. Nous participons au niveau départemental aux réunions de comité. Ceci nous donne l'occasion de rencontrer d'autres personnes qui partagent notre passion.

• *Merci Marc, nous espérons que vous nous ferez partager cette passion pendant de longues années encore !*

- VIRUS -

Depuis quelques années les lapins sont décimés par la maladie hémorragique virale du lapin.

D'après les membres du club avicole, au moins 70 % des lapins de la commune ont ainsi été retrouvé sans vie.

Le Président Marc Schloesser conseille à tous les éleveurs de faire vacciner leurs lapins.

Les Associations se présentent

LE RÔLE DU JUGE DANS L'APPRECIATION DES ANIMAUX

Les jugements portent toujours sur les caractères extérieurs. Dans toutes les branches de la zootechnie, le jugement est pratiqué depuis la fixation des races.

La création des races a nécessité la définition des caractères propres et de l'idéal à atteindre, c'est-à-dire l'élaboration d'un standard.

Avec les standards et les expositions ouvertes au public a vu le jour le désir d'arriver à une expression impartiale des écarts par rapport à l'idéal.

LE JUGEMENT SE RAPPORTE ESSENTIELLEMENT A L'ASPECT EXTERIEUR. (LE PHENOTYPE).

Le bagage et la valeur génétique ne peuvent pas être appréciés. La productivité ne peut être appréciée que dans une faible mesure. Ces points ne peuvent être appréciés que par l'éleveur, à condition qu'il tienne un carnet d'élevage.

Lorsque le juge doit juger un animal, le temps dont il dispose est très court, c'est-à-dire que le jugement sera le reflet de la condition momentanée, du sujet.

Le juge doit savoir que, lors du jugement, l'animal se trouve toujours en situation de stress qui a pour causes : la capture, l'enlogement, le nouvel environnement, l'aliment, les personnes inconnues etc...

Seul l'éleveur sait, dans la plupart des cas, comment se présente véritablement son sujet. Il a la possibilité d'observer ses animaux durant des heures, des jours, des mois.

Il connaît leur développement, il peut apprécier s'ils ont évolué conformément au standard de la race et des notations de son carnet d'élevage.

LES JUGES NE DOIVENT JAMAIS OUBLIER QUE :

L'aviculteur-cuniculteur a élevé ses animaux avec beaucoup de soin et de gros espoirs. Il a investi du temps et de l'argent dans son hobby.

A juste titre, il souhaite que le juge ne soit pas imbu de son savoir, qu'il ne soit pas trop cassant, qu'il n'exécute pas ses protégés.

Le juge qui apprécie les animaux aux expositions peut

influencer favorablement ou négativement la conception des races. Cela dépend largement de ses connaissances, naturellement.

QUE DOIVENT OBSERVER LES JUGES LORS DES JUGEMENTS ?

- apprécier les caractéristiques phénotypiques de l'animal.
- condamner sans indulgence tous signes de croisement et de dégénérescence.
- la prise en considération du niveau actuel de la race.
- les particularités de la race.
- une comparaison avec l'animal idéal (voir standard)

En jugeant les animaux, le juge doit le faire en tenant compte de ses responsabilités.

Les meilleures méthodes ne servent à rien si les animaux ne sont pas sélectionnés de manière optimale.

A chaque position sur la carte de jugement, le juge doit s'exprimer clairement sur le comment et le pourquoi : il observe l'animal à juger, le compare au standard et il note finalement son appréciation et le prix.

Tout jugement se résume à :

VISUALISER, CLASSER, DECIDER ET NOTER.

CONSEIL D'UN ANCIEN :

Si nous jugeons un animal, il ne faut jamais apprécier un sujet sur la base d'un premier coup d'œil, ne pas non plus nous laisser aveugler.

Mais toujours juger l'animal à sa juste valeur et lui donner le prix en conséquence.



E. FLORSCH
Juge volailles

Souvenirs de nos aïeux

1998... nous sommes dans l'ère de la domotique, de l'informatique, des animaux virtuels appelés tamagoshis, d'internet.

Nos enfants ignorent cette époque où il n'y avait pas de téléphone ou de télévision, pas d'eau courante, où chacun dans son village élevait ses animaux pour nourrir sa famille, où les femmes se rencontraient aux lavoirs de la commune, où la bicyclette était considérée comme un moyen de transport de luxe...

Plus encore, ils ignorent que parmi nous, certaines personnes ont vécu de longues années de souffrances, de malheurs, de déchirures... c'était la guerre.

Ces souvenirs difficiles, nos aïeux les gardent souvent enfouis au fond d'eux-mêmes. Mais c'est avec passion, fierté et l'œil humide que François GLATZ, 83 ans nous fait partager son passé de soldat dès que la conversation le lui permet.

Incorporé dans le 168^e Régiment d'Artillerie lourde motorisé de la Wehrmacht, il faisait partie comme de nombreux autres Alsaciens Lorrains de ce qu'on appelle aujourd'hui les "malgré-nous".

Le 13 janvier 1945, il transmet à la direction de l'intendance des forces terrestres en Grande-Bretagne le rapport de son évasion de l'armée allemande. En voici le récit...

Notre compagnie a été rapatriée subitement de Norvège et nous avons été postés aux environs de Falaise, en Normandie. Le débarquement allié était annoncé. Nous vivions blottis dans des tranchées que nous avons creusées. J'avais recouvert mon abri de quelques vieilles planches. Très rapidement, les alliés ont démarré les hostilités, et c'était l'enfer. C'était le 18 août 1944. Drôle de sentiment d'être ainsi bombardé par ceux qu'on attendait depuis de longs mois déjà. Les bombardements étaient continus, et leur intensité ne faisait que croître. Aujourd'hui encore, j'entends le bruit des avions qui nous mitraillaient, je vois ces corps déchiquetés que nous enjambions. A chaque rafale, je pensais à protéger ma tête, et plongeais dans le premier buisson à proximité. Sept personnes seulement de ma compagnie ont survécu à ces attaques.

Notre bataillon a exécuté un mouvement de repli. J'avais décidé, à cet instant, de désertir. En ayant fait part à mon ami SCHROTZENBERGER, séminariste originaire de la région (il n'avait que 18 ans, j'en avais 30), il me supplia de l'emmener dans ma fuite. Je ne voulais pas prendre cette responsabilité, ne sachant pas où allait m'entraîner mon périple, mais j'ai finalement accepté. Nous battions retraite, chahutés dans un camion militaire qui tractait une

pièce d'artillerie.

Il est à peu près midi et demi, les avions de la Royal Air Force s'acharnaient une nouvelle fois sur nous. Le camion s'arrête, nous courons, nous abriter dans les taillis. L'alerte une fois terminée, je me relève, un soldat gisait à mes côtés, une balle avait transpercé sa nuque.

C'était le moment de déguerpir. Avec SCHROTZENBERGER, nous nous sommes enfuis dans la forêt.

Je ne sais plus combien de temps nous avons marché. Il y a des moments, comme ça, où la notion du temps n'existe plus.

Après quelques heures de marche, nous apercevons dans une vallée deux clochers à l'horizon. Nous nous dirigeons vers celui qui nous semble le plus proche. Arrivés dans le village, nous nous rendons dans une ferme et nous y sommes bien accueillis. Le repas, qui nous est servi est copieux, c'était la première fois depuis bien longtemps que nous mangions à notre faim. Malheureusement, lorsque nous proposons à nos hôtes de rester chez eux en échange de travaux à la ferme, le visage de la fermière se ternit. Elle nous explique que quelques jours auparavant des agriculteurs voisins avaient été fusillés par les Allemands pour avoir hébergé des Alsaciens. A contre cœur, nous reprenons notre marche.

Nous étions à peine sortis du village que nous nous retrouvons face à face avec un officier de notre bataillon. Celui-ci nous demande ce que nous faisons là, je lui réponds que nous étions postés et que nous avons perdu notre compagnie. Il nous invite à passer la nuit avec son unité et nous promet de nous ramener dès le lendemain auprès de nos troupes. Mais avant que nous nous couchions il nous fait ramener à chacun quatre grandes tartines de saindoux que nous avons péniblement avalées. Nous ne pouvions bien entendu lui dire que nous avions déjà copieusement dîné une heure avant.

Le lendemain matin, c'est-à-dire le 19 août 1944, nous nous trouvons comme convenu au rassemblement, prêts pour le départ. L'officier nous désigne notre place : le parachoc arrière de son auto décapotable.

Soudainement, alors que nous avons pris la route, nous nous sommes retrouvés une nouvelle fois sous les bombardements de l'artillerie anglaise. J'ai fait signe à Schrotzenberger de sauter du véhicule au prochain virage. Ce que nous fîmes. Notre officier, quant à lui, a été touché par un éclat d'obus quelques dizaines de mètres plus loin. Lorsque les tirs se sont arrêtés nous nous sommes approchés du véhicule, notre homme, baignait dans son sang.

Les bombardements ont repris, et nous nous sommes

Souvenirs de nos aïeux

réfugiés dans un trou. Pendant plus de 10 heures, nous sommes restés blottis dans cette cachette.

Là, nous avons prié et nous avons pleuré ensemble. A la tombée de la nuit, nous nous mettons en route en direction du hameau le plus proche. C'est à Tournie, un petit village à proximité de Trin, que nous passons la nuit dans un hangar.

Le lendemain, le 20/8/1944, en quittant la ferme nous sommes rejoints par un groupe de 30 soldats allemands qui avaient décidé eux aussi de se rendre aux Alliés. Munis d'un drap blanc, nous essayons de gagner ainsi les lignes anglaises.

Quelques kilomètres plus loin, nous sommes surpris par une troupe de soldats des Waffen S.S.

Très violemment, ils nous ordonnent de nous regrouper. Un jeune fanatique SS, il devait avoir à peine 17 ans, me pointait son fusil sur le ventre et menaçait de me descendre si nous n'exécutons pas leurs ordres.

L'ordre est donné de reprendre le combat.

Lorsqu'il nous demande, à Schrotzenberger et à moi, où nous avons laissé nos armes, je lui réponds spontanément que nous les avons cachées dans un hangar, à une centaine de mètres de là. Il nous ordonne de les récupérer. En fait, déjà le 18, nous nous sommes débarrassés de ce superflu lors de notre première évasion. Là, pour la troisième fois, nous déguerpissons et nous trouvons refuge dans une ancienne bâtisse, sous des traverses SNCF. C'était vers treize heures. Pendant de très longues heures

nous restons planqués. La bâtisse devait être occupée précédemment par des soldats allemands, des croûtes de pain jonchent le sol. Nous nous nourrissons de ces restes.

Le lendemain, 21 août, vers 17 heures, nous sentons qu'il se passe quelque chose. Des éclats de voix, des bruits de bottes... la tension monte. Je décide d'aller voir, et je demande à mon ami de rester planqué. Je m'engage dans une rue en longeant les murs, me rapprochant des bruits.

Et là, au loin, sur la place du village, je reconnais l'uniforme des Tommies. Une joie immense s'empare de moi, un sentiment de délivrance que je n'avais plus connu depuis ces cinq ans de guerre. Je retourne chercher Schrotzenberger, et c'est d'un pas alerte que nous allons nous rendre aux alliés en criant : "We are French !, We are French !!"

Après cet épisode, François GLATZ fut rapatrié en Angleterre où il passa sept mois dans les Forces Terrestres à Londres jusqu'à la fin de la guerre.



PIERRON
IMPRESSION & CREATION

2a, rue Gutenberg - BP 90227
57202 SARREGUEMINES
Tél. : 03 87 95 14 31
Fax : 03 87 95 14 67

- Impression et Edition • Cartes postales et publicitaires • CD découpés - Laser cartes
- Impression numérique brochures, livres, plaquettes, journaux
- Travaux offset couleurs, plaquettes, catalogues, affiches.

Responsable de la publication : MEYER Jean-Marie

Responsable de la rédaction : MASSING Marc

Avec la participation de Mme STERN Martine, MEYER Antoine, STENGER Fabien et ROHR Jean-Claude

PIERRON Impression et Création - 57202 Sarreguemines - 03 87 95 14 31

HOSPITALISATION A DOMICILE

Depuis 1980 nous vendons et louons tout le matériel médical nécessaire aux malades et aux handicapés.

Lit à hauteur variable - matelas - fauteuil roulant - chaise percée - déambulateur - fauteuil de repos - accessoires etc...
Couches et alèses "haute performance" pour adultes



TECHNIC MEDICAL

57905 DIEDING

☎ 03 87 02 17 97



CAISSE D'ÉPARGNE

DE LORRAINE-NORD

A Sarreguemines

- AGENCE CENTRALE - 15, rue Poincaré
Tél. : 03 87 27 63 70
- AGENCE CREMER - 20, rue des Généraux-Crémer
Tél. : 03 87 95 59 97
- NEUNKIRCH - 125, rue du Maréchal Foch
Tél. : 03 87 95 34 86

AGENCE DE VOYAGES **inter-tours**



Organisation de voyages toutes destinations

AUTOCARS

☎ 03 87 95 01 23

SOTRAM



122, route de Bitche - B.P. 40008

57218 SARREGUEMINES

Fax : 03 87 95 42 08

MADISLOR S.A R.L.

à votre service depuis 1976

Fabrication de Produits d'entretien.

Désodorisants, Cosmétiques

Essences pour Sauna et Hammam

Produits spéciaux pour baignoire balnée, solarium



34, rue du Maire Jamann

57115 ZETTING

Tél. 03 87 02 38 14 - Fax : 03 87 02 24 77

Tél. voit. : 06 08 77 70 05



ESPACE VERT

Grand choix

TRACTEURS - TONDEUSES - MURRAY - ISEKI -
YANMAR - HARRY - SABO

TOUT POUR LE BOIS

TRONÇONNEUSES - TREUILS - SCIE A RUBAN - CIRCULAIRES
FENDEURS BÛCHES - LAVEURS HAUTE PRESSION - EAU
FROIDE ET CHAUDE - REMORQUES ROUTIÈRES - GONFLEURS
GÉNÉRATRICES - MACHINES AGRICOLES

Ets RUDOLPH

CASE IH

DIEMERINGEN - Tél. 03 88 00 40 50

SARRALTROFF - Tél. 03 87 03 16 51



Café-Restaurant de la Mairie

-PIZZÉRIA-

M. et Mme Schmitt

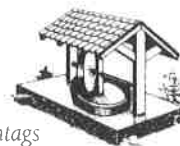
Rue de l'Eglise

57115 ZETTING

☎ 03 87 02 38 60

Ouvert vendredi - samedi soir et dimanche

Geöffnet Freitag - Samstag Abend und Sonntags



SOCIETE DE DISTRIBUTION



BEYEL

CARBURANTS - LUBRIFIANTS
HUILES ET GRAISSES TOTAL - CITERNES
PETITS MATERIELS DE GARAGE
MACHINES DE NETTOYAGE KÄRCHER

Port du Canal - 57930 MITTERSHEIM

Tél. 03 87 07 67 23 - 03 87 07 67 27

Fax : 03 87 07 53 41

S.A R.L.

TPDL

TRAVAUX PUBLICS

18, rue des Abeilles

57115 ZETTING

☎ 03 87 02 22 76

